

Repères

janvier 2022
n° 281

le magazine de la ville de Saran



UN GROUPE SCOLAIRE dans l'air du temps

Dossier page 14

Saran

{ Ensemble, vivons notre ville ! }



www.saran.fr

2# RETOUR SUR...



9 décembre.

Les sapeurs-pompiers du CIS Orléans-Nord ont célébré la Sainte-Barbe.



11 décembre.

Julien Badoni et Romain Suzzarini, conseillers municipaux, ont suivi des cyclistes saranais et des représentants de Vélorution Orléans lors d'un circuit dans la ville pour identifier les points positifs et ceux à améliorer pour leur sécurité.



16 décembre. Durant le match des Septors face à Chartres, les jeunes des clubs ados se sont associés au Secours Populaire afin d'organiser une collecte de jeux pour les enfants.



Du 6 au 10 décembre.

À l'occasion des portes ouvertes, l'École Municipale de Danse a ouvert ses salles, ses parquets et ses miroirs aux parents, familles et au public pour assister aux cours des différentes disciplines dispensées.



◀ Décembre.

Pour les fêtes de fin d'année, la ville s'est parée de ses habits de Noël. Saluons les équipes municipales pour leur travail.



Maryvonne Hautin - Maire de Saran

2022, UNE NOUVELLE ANNÉE PLEINE D'ESPOIR !

2021, aura été une année en dent de scie avec des reprises, des annulations et des reprogrammations...

Malgré tout, vous avez été nombreux à répondre présents lors des événements organisés par la mairie, et nombreux à reprendre vos activités associatives. Preuve que cette épidémie n'a pas ternie notre volonté de nous retrouver et de profiter de ces moments tous ensemble.

Au moment où j'écris ces mots, la situation sanitaire ne nous permet pas de savoir si nous pourrions maintenir notre traditionnelle cérémonie des vœux. Nous ne pouvons que le regretter, mais il faut avant tout préserver notre santé face à cette épidémie, et si le risque est trop élevé, je n'hésiterais pas à les annuler.

Mais pour autant, 2022 sera avant tout une année riche en projets pour Saran. Il y aura notamment le démarrage des travaux du nouveau groupe scolaire qui sera le plus gros investissement de notre mandat, mais aussi la mise en place du premier budget participatif ou encore le réaménagement du bourg.

Ce sera aussi une année importante pour les Français. L'élection présidentielle et les élections législatives nous dirons si notre pays se dirige plutôt vers des jours heureux ou vers des heures sombres.

Dans ce moment si particulier de notre histoire collective, je veux vous dire que plus que jamais, je crois à la force des valeurs de Saran. La solidarité, l'entraide, la bienveillance, l'attention que nous portons les uns aux autres, la défense des services publics et la proximité entre les habitants et leurs élus.

Ensemble, nous continuerons à vivre notre ville. Que vous soyez saranais de toujours ou nouvel habitant, nous maintiendrons notre esprit saranais. Et je sais qu'avec vous, nous construirons la ville de demain dans cet esprit et en préservant notre qualité de vie.

Alors au nom de l'ensemble de l'équipe municipale mais également au nom du Personnel Communal, je vous souhaite tous nos vœux de bonheur, pour vous, votre famille et vos amis. En 2022, continuons de faire germer nos idées !

Bonne année !

Maryvonne Hautin

SOMMAIRE

Retour sur...	p.2
édito	p.3
Actus	p.4
Loisirs jeunes	p.8
Action jeunesse	p.10
Zoom jeunesse	p.11
Restauration municipale	p.12
Sortie	p.13
Regards	p.14
En terrasse	p.18
Ici...	p.20
...et là	p.21
Actu éco	p.22
Association	p.23
Vie Visage	p.24
Espace public	p.26
Carnet de route	p.27



RETROUVEZ-NOUS SUR :
www.saran.fr



Monavis-citoyen

REPÈRES/SARAN

Mairie. Place de la Liberté - 45770 Saran.

Directrice de la publication :

Maryvonne Hautin, maire.

Responsable du service communication :

Simon Picard

Rédaction, photographies (D. Vandeveld)

et mise en pages : Service communication

02 38 80 35 33 - communication@ville-saran.fr

Diffusion : par nos soins.

Impression : Imprimerie Prévost Offset.

Tirage : 9 000 exemplaires.

ISSN : 0153-7016

Dépôt légal : Janvier 2022

Imprimé sur papier FSC recyclé

Numéros de licence :

1-1093039 / 2-1093041 / 3-1093040

Toute reproduction (articles, photographies), même partielle, est interdite sans autorisation écrite préalable.



UN NOUVEAU COMMERCE AU CHÊNE MAILLARD

Courant janvier, un nouveau commerce de proximité comprenant notamment **un dépôt de pains et de pâtisseries/viennoiseries** fera son arrivée sur l'avenue des Champs Gareaux, dans les anciens locaux du Tabac Presse, face à l'école.

Cette ouverture permettra de répondre à une demande forte exprimée par les habitants du quartier depuis la fermeture de l'ancienne boulangerie et complétera l'offre des commerces et associations présents.

37^e SALON DES ARTISTES CHEMINOTS DE L'ORLÉANAIS

La traditionnelle exposition des artistes du rail se tient du 14 au 30 janvier. Au programme : peintures, photographies, céramiques... Avec en filigrane le thème « **Natures humaines** ».

Les soixante artistes présentent leurs travaux réalisés sur les deux dernières années. Ils donnent à voir plus de cent dix œuvres où l'originalité se mêle à la qualité. Un programme varié qui se décline en quatre grandes familles. Celle de la peinture avec les acryliques, aquarelles, pastels et autres encres de chine et dessins. À ses côtés une branche terres cuites avec des céramiques, sculptures, poteries travaillées, rakous. La photographie est aussi mise à l'honneur avec une quinzaine de grands formats (animaux, natures mortes, paysages). Enfin, le public peut apprécier des sculptures métalliques animalières, réalisées à base de récupérations. « Ce rendez-vous est un aboutissement pour les artistes, dans un cadre magnifique, signalent **Jean-Bernard Bayeux, président de l'ACO et Bruno Delas, responsable de l'atelier arts plastiques**. C'est un objectif qui donne le rythme de la vie de l'association ». À noter que les artistes cheminots animent le dimanche 30 janvier un atelier à l'attention du public (dessin, pastel, aquarelle).



Du vendredi 14 au dimanche 30 janvier

GALERIE DU CHÂTEAU DE L'ÉTANG. Tout public.

Du mardi au vendredi de 14h à 17h. Samedi et dimanche de 14h à 17h30. (en présence des artistes).

Vernissage le jeudi 13 janvier, à partir de 18h.

Entrée libre

Tél : 02 38 80 35 61

du 5 au 21 janvier 2022

Les Saranais sont invités à déposer leurs arbres de Noël dans les sept espaces prévus à cet effet par la mairie. C'est la seconde édition de cette opération qui répond à une demande de la population. Les sapins naturels, sans neige artificielle ni décoration, seront ainsi collectés par le service municipal des espaces verts pour être broyés et recyclés à destinations des parterres de fleur de la commune. Les différents points de collecte sont repartis sur les quartiers. Les périmètres de dépôt sont balisés par des barrières Vauban et signalés par des panneaux d'information.

Points de collecte :

- À l'angle de la rue des Déportés et de la rue Anatole-Fauchoux
- Parking de la crèche des P'tits Loups
- Parking Dojo Centre Nautique
- Parking de l'école du Chêne Maillard
- Parking de l'école municipale de musique
- Parking de l'école des Sablonnières
- Parking du cimetière des Aydes

ICI
COLLECTE
DE SAPINS
naturels



**SARAN
SPORT 2022**

L'édition 2022 du guide des sports édité par la Ville sera disponible à la rentrée prochaine.

Portraits de sportifs saranais, coordonnées et contacts des associations, clubs et sections saranais... Un sésame indispensable afin de « sporter » bien tout au long de l'année dans notre commune.

Villes et Villages Fleuris
LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE

**SARAN,
VILLE FLEURIE**

La commune a eu l'honneur de se voir confirmer son label 3 fleurs au Palmarès du Label des Villes et Villages Fleuris. La visite du Jury de l'Association Régionale pour le Fleurissement et l'Embellissement des communes a notamment permis de souligner l'engagement pour la promotion et la valorisation de la ville. Le savoir-faire des agents dans l'embellissement et la valorisation des espaces naturels ont également été soulignés. Autant d'actions pour rendre notre ville attractive et agréable.

DOSSIERS D'URBANISME

Dans le cadre de la modernisation des services publics, la **dématérialisation des dossiers d'urbanisme entre en vigueur à partir du 3 janvier 2022.**

À compter de cette date, particuliers et professionnels peuvent formuler leurs demandes de documents d'urbanisme (permis de construire, de démolir, d'aménager et autres certificat et déclaration préalable...) et déposer leurs dossiers par courriel auprès du service municipal de l'urbanisme. La procédure ordinaire, au format papier, reste toujours possible.



LA RESTAURATION A « CARTE BLANCHE »

Dans la continuité du précédent menu monochrome « orange », la Cuisine Centrale de Saran propose, **jeudi 27 janvier**, un menu sur le thème, cette fois, de la couleur blanche. Céleri, riz blanc, camembert, panna cotta au lait de coco... De l'entrée jusqu'au dessert, les plats seront présentés autour de cette couleur dominante unique.

Au-delà de briser la monotonie des repas, le but de cette opération est d'attirer l'attention, notamment auprès des enfants, sur le fait que sur une couleur il peut y avoir plusieurs goûts, et ainsi éveiller les sens pour ainsi ne pas se focaliser uniquement sur le visuel.

À vos fourchettes.

A vibrant yellow poster for the LUVU 2022 literary prize. At the top, it says 'Prix Littéraire' in a stylized font, with 'LUVU' in large white letters on a tilted banner below it, and '2022' in a white banner to the right. The text 'Lancement officiel du prix' is written in a cursive font, followed by 'Samedi 15 janvier 2022' and '10h30' in a yellow box. A phone number 'Renseignements : 02 38 80 35 10' is also present. Logos for 'Médiathèque Saran' and 'Saran' are at the bottom. The background is decorated with colorful letters and a zigzag line.

LANCLEMENT DU PRIX LUVU

La 5^e édition du prix LUVU sera officiellement lancée **le samedi 15 janvier à la Médiathèque**. L'occasion de découvrir la sélection d'ouvrages retenus pour ce prix littéraire qui promeut et met en exergue les livres publiés en gros caractères. Nouveauté de cette édition, un pack de 4 titres issus de cette sélection peut être emprunté pour une durée de 6 semaines. Le prix LUVU s'adresse à tous les usagers de la Médiathèque qui peuvent voter afin de désigner le lauréat de 2022, dont le nom sera dévoilé début juin.

Médiathèque
La Boîte - À partir de 10h30.
Entrée libre, adultes.

FLEURISSEMENT DES CIMETIÈRES

Avis à la population. Les usagers des 3 cimetières de Saran sont invités à retirer les chrysanthèmes fanés à compter du lundi 17 janvier 2022.

COVID-19 : UN CENTRE DE VACCINATION À CAP SARAN

Depuis le mois dernier, **un centre de vaccination a ouvert au Centre Commercial Cap Saran** sous la gestion de la Préfecture et de la FFSS, à raison de 5000 injections par semaine. Des rendez-vous sont régulièrement proposés pour les premières, deuxièmes ou troisièmes injections.



Vous pouvez dès maintenant prendre rendez-vous sur www.doctolib.fr



Retrouvez tous les centres de vaccination du Loiret sur www.sante.fr



LANCEMENT DU BUDGET PARTICIPATIF

À partir du vendredi 10 janvier et jusqu'au 11 mars 2022, la Municipalité invite ses habitants à partager leurs propositions de projet à travers ce nouvel outil citoyen..

Ce lancement traduit une nouvelle approche pour la collectivité et **une volonté de consolider la démocratie locale**. Cette méthode de co-construction permet aux habitants de proposer des projets d'investissement qui répondent à leurs besoins et leurs attentes dans un souci de constante amélioration de leur cadre de vie.

Pour cette première édition, la Ville réserve une enveloppe budgétaire d'investissement de 100 000 €. Tous les Saranais, dès 10 ans sans condition de nationalité peuvent déposer un projet.

La semaine du Budget participatif : du 17 au 23 janvier 2022

Toute la semaine, **du 17 au 23 janvier**, des événements viendront agrémente la présentation du budget participatif. Les élus et agents municipaux iront à votre rencontre sur différents temps d'échanges, autour de vos idées, pour vous inviter à participer à cet exercice démocratique.

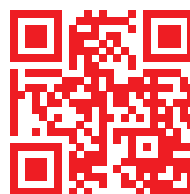
Rencontres des élèves des périscolaires le midi, sorties des écoles et du collège les fins d'après-midi, échanges aux clubs ados, aux relais de quartiers ou au foyer Georges-Brassens... Un stand sera également mis en place le mercredi et samedi matin au marché du Bourg. **À noter le retour d'un Parlons Saran en digital en Facebook Live dédié principalement au budget participatif le jeudi à 18h30, avec la présence d'élus qui répondront à toutes vos questions.**



Temps d'aide aux dépôts

Afin de rendre le dépôt de projet le plus accessible possible à tous et dans la volonté d'associer toujours plus les saranaises et les saranais, des permanences physiques seront organisées pour formuler de l'aide à tous celles et ceux qui souhaitent déposer un projet :

- **Mercredi 25 janvier**
de 16h30 à 19h00 à la médiathèque (côté Boîte)
- **Mercredi 2 février**
de 14h à 17h au local jeunesse du Chêne-Maillard
- **Samedi 26 février**
de 10h à 12h au local rue Gascogne



Scannez ici pour toutes les infos



9 DÉCEMBRE Jeux et débats autour de la laïcité

La Journée nationale de la laïcité dans les établissements scolaires s'est déroulée le 9 décembre à l'école du Chêne Maillard sous forme de projets ludiques, originaux et instructifs.

150 écoliers, du CE1 au CM2 de l'école élémentaire du Chêne-Maillard ont bénéficié d'une matinée menée en partenariat avec l'USEP (Union sportive de enseignement du premier degré). Cette Journée nationale de la laïcité correspond à l'anniversaire de la loi du 9 décembre 1905 séparant l'Église de l'État. Au programme : de nombreuses activités pour sensibiliser les élèves à ce principe républicain. Les six classes ont participé, par rotation, à quatre ateliers sportifs et ludiques ainsi qu'à un atelier débat. « Il s'agit d'un projet fédérateur, explique **Blandine Louail, directrice de l'école élémentaire**. Une autre façon, moins théorique, d'aborder ces valeurs. Cette action entre de plain pied dans le projet d'école et participe au climat social, au vivre ensemble. C'est important de développer toutes les valeurs de la République qui sont parfois oubliées dans la société ». Ainsi les écoliers ont apprécié le jeu du drapeau (coopération), celui du Tangram (coopération pour reconstituer une figurine-puzzle), du Hfira (jeu stratégique à base de balles et cerceaux), les jeux de quilles.

Engagement de la communauté éducative

L'atelier-débat a permis de présenter de façon vivante la laïcité. À partir de scénettes les écoliers devaient reconnaître un des articles de la charte de la laïcité. « Le but commun de ces différentes activités proposées est l'union, explique **Violaine Arrondeau, enseignante de CM2**. Cette journée permet de clarifier la notion de laïcité, d'élargir les choses. En cela elle est aussi profitable aux enseignants ». En amont, cette journée a fait l'objet en classe d'une sensibilisation. Les professeurs ont travaillé sur la laïcité via affiches, vidéos, BD... L'action du 9 décembre s'est déroulée en présence de **Maryvonne Hautin, de la préfète Régine Engström et de l'inspecteur Éducation nationale de la circonscription**. Précisons que la laïcité fait partie du programme scolaire. Elle constitue un des axes de l'EMC (Éducation morale et civique) où sont abordées les institutions de la République, l'égalité garçon-fille, les discriminations... Faire respecter, faire vivre et transmettre la laïcité à l'école, c'est participer à la formation des citoyens de demain.

• Clément Jacquet



LA LAÏCITÉ À L'ÉCOLE

La laïcité garantit la liberté de conscience et protège la liberté de croire ou de ne pas croire. L'école transmet donc le sens du principe de laïcité qui est aux fondements de la citoyenneté.

Une charte a été élaborée à l'intention des personnels, des élèves et de l'ensemble des membres de la communauté éducative comme support privilégié pour enseigner, faire partager et faire respecter ces principes et ces valeurs. En voici quelques fondements :

- ▶ La laïcité de l'École offre aux élèves les conditions pour forger leur personnalité, exercer leur libre arbitre et faire l'apprentissage de la citoyenneté,
- ▶ La laïcité assure aux élèves l'accès à une culture commune et partagée,
- ▶ La République assure dans les établissements scolaires le respect de chacun de ces principes,
- ▶ La laïcité implique le rejet de toutes les violences et de toutes les discriminations,
- ▶ Par leurs réflexions et leurs activités, les élèves contribuent à faire vivre la laïcité.

INFOS PRATIQUES

Renseignements

Direction Éducation et Loisirs (DEL)
02 38 80 34 18

Toutes les actions, prestations annoncées sont susceptibles d'évoluer en fonction de l'évolution COVID-19 et des nouvelles mesures gouvernementales.



LES DATES LIMITES DE RÉSERVATION

Réservation sur l'espace famille ou à l'accueil de la mairie (guichet unique) - Pour tout savoir sur les programmes, consulter les « pages activités » dans votre espace famille ou [flashez ci-contre](#).



LES VACANCES D'HIVER DU 7 AU 18 FÉVRIER 2022

Les centres de loisirs : réservations jusqu'au 15 janvier 2022

Marcel Pagnol maternel (3/5 ans) passera ses vacances au rythme des 5 sens (écouter de la musique, partager une histoire, sentir les odeurs du pain chaud...), **Marcel Pagnol élémentaire (6/8 ans)** prendra la direction de l'Antarctique et de ses contrées glacées. Enfin, **la base de la Caillette (9/14 ans)** plongera les jeunes dans des univers créatifs et imaginaires (bricolage, jeux de construction...).

Les stages sportifs s'adressent aux jeunes Saranais du CE1 à la 5^{ème}

Du 7 au 11 février (futsal, judo, multisports) : réservations jusqu'au 15 janvier 2022.

Du 14 au 18 février (natation « spécial débutants », multisports, handball, fitness) : réservations jusqu'au 22 janvier 2022.

Les clubs ados du Bourg, du Vilpot et du Chêne-Maillard (s'adressant aux 11/17 ans), **le club mécanique** (à partir de 12 ans) ouvriront quant à eux leurs portes pour proposer leurs activités loisirs - **adhésion jeunesse obligatoire** (10€ pour 2022 - disponible au sein des clubs et du Point Information jeunesse).

LES TEMPS FORTS ENFANCE-JEUNESSE



« **Y'a de la cumbia dans l'air !** » : 4 jeunes lycéens de 17 à 19 ans (dont 1 Saranaise) en terminale Bac Pro SPVL (Services de Proximité et Vie Locale) du lycée Sainte Croix Sainte-Euverte ont engagé, dans le cadre d'une de leurs épreuves au bac, un projet collectif « chef d'œuvre » auprès de résidents du foyer Georges-Brassens. Depuis le 30 novembre 2021 et jusqu'au 28 janvier 2022, les jeunes viennent proposer des séances de danse douce les mardis après-midi en vue d'aboutir sur une chorégraphie aux rythmes de la Cumbia aux origines culturelles métissées. Une belle aventure intergénérationnelle facilitée par l'accueil et l'accompagnement d'Emmanuelle Goin, animatrice au sein du foyer. La suite dans un prochain repères !

« **Une solidarité à toute épreuve !** » : le centre de loisirs Marcel-Pagnol (6/8 ans) poursuit depuis plus de 2 ans un projet solidarité en partenariat avec l'association *Les Mains tendues* (venant en aide aux personnes en grande précarité et sans abris sur Orléans). Pâtisserie, cosmétiques naturels, cartes et témoignages... Régulièrement, les enfants du centre participent à des ateliers divers et les réalisations sont offertes à l'association qui complètent, grâce aux créations des enfants, les repas servis aux bénéficiaires chaque mardi lors des maraudes. Pour Noël 2021, un chant (« l'envie d'aimer » - les 10 commandements), orchestré depuis septembre par l'École Municipale de Musique et mené durant les mercredis matin a abouti par un enregistrement musical, diffusé lors de la dernière maraude de décembre. Un témoignage touchant qui a réchauffé les cœurs en cette période de fin d'année.



« **Une structure partagée et au service de tous !** ». Le prochain city stade implanté au Chêne-Maillard arrive aux termes de sa réalisation. Au lancement du projet en février dernier et jusqu'à sa livraison (inauguration prévue au 1^{er} trimestre 2022), des temps de concertation se sont régulièrement tenus entre les élus, les habitants, les jeunes des clubs ados et les élèves/enfants du Chêne-Maillard pour que cette infrastructure soit utile à tous et pour tous et qu'elle puisse créer de véritables passerelles et du lien social. Le 10 décembre 2021, les enfants du périscolaire Chêne-Maillard sont venus assister à une visite de chantier et planter à cette occasion les premiers arbres aux abords du site.



STAGES DE 3^E

LES BONS CONSEILS DU PIJ

Les élèves de 3^e du collège Montjoie effectuent du 17 au 21 janvier un stage en entreprise. Le Point Information Jeunesse (PIJ) de la ville de Saran est venu en novembre à leur rencontre pour les aider dans leur recherche de stage et leur prodiguer quelques bons conseils.

Célia, 13 ans, et un camarade de classe jouent une situation d'entretien pour décrocher un stage. Elle comme employeuse, lui comme collégien. Cette petite saynète est l'un des outils que le PIJ propose pour aider les élèves du collège à décrocher leur stage de janvier dans le monde professionnel. C'est la cinquième année que la structure municipale apporte son savoir faire et ses conseils aux collégiens de Montjoie. Au total, les cinq classes de l'établissement, soit 115 élèves, ont bénéficié de cette précieuse aide. « Nous leur apportons des éléments concrets, précise **Amélie Duchesne, responsable du PIJ**. Nous leur prodiguons beaucoup de conseils pour qu'ils puissent s'organiser en amont, tant pour trouver un stage que pour bien se comporter dans l'entreprise ». Ce stage obligatoire en entreprise pour les 3^e se situe dans le cadre du « Parcours avenir ». Il constitue une étape importante dans la construction de leur projet d'orientation professionnelle. Cette première immersion dans la vie professionnelle permet aux élèves de découvrir des pratiques, des métiers. De conforter leurs envies... ou de s'orienter vers de nouvelles pistes d'orientations.

Des outils pour trouver et réussir son stage

Les interventions du PIJ sont construites avec les enseignants. « Cette action est nécessaire, assure **Maxime Bergé, professeur principal d'une classe**. Nous sommes demandeurs. C'est bien que les élèves soient aidés. Qu'ils comprennent bien ce qu'on leur demande. Il s'agit de leur avenir ». Amélie, ainsi que **Dominique et Charline, formatrices-animatrices**, ont abordé les différentes facettes du stage : la prospection, la lettre de motivation, l'entretien téléphonique, le suivi des contacts, la convention... « Les élèves peuvent ainsi mieux s'organiser en amont, explique Dominique Fromentin-Pinault. Le but de notre intervention se situe aussi sur le plan de la citoyenneté. Cela leur permet de gagner en confiance, de développer leur autonomie ». Les élèves apprécient. « Ce que nous disent les personnes du PIJ est très utile, explique Célia, qui s'apprête à effectuer son stage au complexe de loisirs de l'Orée de la Forêt. Cela nous donne des pistes pour savoir comment il faut procéder. C'est une chance d'avoir tous ces conseils ».



• Clément Jacquet

Une belle jeunesse

AVEC LES CLUBS ADOS

Ils sont des dizaines à fréquenter régulièrement les relais de quartier du Bourg et du Vilpot. Pour se retrouver, échanger, vivre des animations variées ou bien encore participer à des ateliers plus techniques comme la jonglerie, la cuisine, le hip-hop...

Se retrouver entre amis, partager, jouer, échanger, créer, monter des projets, des séjours... Les jeunes, de 11 à 17 ans, ont plaisir à pousser les portes de ces deux relais de quartier, pour vivre les beaux loisirs de leur âge. « Il s'agit de structures d'accueil, de lieux de vie, explique **Bruno Soutadé, responsable du pôle municipal de l'enfance, des relais de quartiers et du Point Information Jeunesse**. Les jeunes peuvent y venir quand ils veulent. Les animateurs sont à leur écoute et proposent aussi des activités. Depuis deux ans nous ouvrons des ateliers où l'on peut s'initier, se perfectionner ». Au programme : cuisine, sport et bien être, hip-hop, jonglerie, ateliers créatifs. **Rudy, nouvel animateur** au club ados du Bourg, anime les deux derniers ateliers. Il explique pourquoi il a rallié le service municipal de la jeunesse : « J'ai choisi de travailler à Saran par rapport aux



orientations politiques de la Ville. Il y a une vraie dynamique en faveur de la jeunesse, qui correspond à mes valeurs. Une démarche conduisant à l'autonomie du public et à l'apprentissage de la citoyenneté ».

Pour tous les goûts

Une seule condition pour fréquenter les structures à l'année : avoir son Adhésion jeunesse. Les jeunes en redemandent. « J'aime bien l'ambiance, les échanges, dit **Azaria, 14 ans**, qui est un habitué du club ados du Vilpot. J'aime y passer du bon temps, jouer au baby foot. J'ai adoré

participé à l'organisation cet été du séjour camping près de Bordeaux ». Les jeunes ont en effet la possibilité de monter des projets en co-construction avec l'équipe d'animation. « Je viens au club pour voir mes amis, discuter, jouer avec eux, poursuit **Yahya, 13 ans**. J'aime aussi faire des activités ». Pour **Melvin : 11 ans** : « Je viens quasiment tous les jours au club Vilpot. On rigole, on dessine, on joue au ping-pong, au baby-foot, on danse, on fait des tiramisus. J'adore ». À signaler que les deux structures sont ouvertes aux jeunes de tous les quartiers.

• **Clément Jacquet**

À SAVOIR

RELAIS DE QUARTIER DU BOURG.

Rue de la Fontaine (derrière l'école de musique).
Tél : 02 38 80 34 11

RELAIS DE QUARTIER DU VILPOT.

Allée de Gascogne.
Tél : 02 38 73 20 94

OUVERTURES

mercredi et samedi de 13h30 à 18h30.
mardi, jeudi et vendredi de 15h à 19h

ADHÉSION JEUNESSE : 10 euros à l'année
(donne également accès au Club mécanique)





Restauration municipale Janvier

Menus susceptibles d'être modifiés selon approvisionnements

LUNDI 3 JANVIER

Salade iceberg
Sauté de porc sauce cajun (omelette)
Pommes de terre bio rissolées
🌱 Crème dessert bio

MARDI 4 JANVIER

Menu végétarien

Céleri rémoulade
Spaghetti bio à la bolognaise de lentilles
Tome de Savoie
🌱 Compte bio, petit beurre bio

MERCREDI 5 JANVIER

🌱 Salade de riz bio à la niçoise
🌱 Émincé de bœuf bio sauce tomate
🌱 Brocolis bio
🌱 Chanteneige bio
Fruit de saison

JEUDI 6 JANVIER

Tarte au fromage
Filet de saumon sauce aneth
Poireaux à la crème
🌱 Camembert bio
Fruit de saison

VENDREDI 7 JANVIER

Carottes râpées
Cuisse de poulet aux herbes de Provence
Haricots verts persillés
🌱 Fromage blanc bio aromatisé

LUNDI 10 JANVIER

Menu végétarien

Potage butternut et croûtons
🌱 Omelette bio
Trio de légumes brocolis
Comté AOP à la coupe
Fruit de saison

MARDI 11 JANVIER

Salade iceberg aux dés de chèvre
Sauté de dinde sauce curry
🌱 Riz bio
Galette de roi frangipane

MERCREDI 12 JANVIER

Chou rouge vinaigrette
🌱 Boulettes de bœuf bio sauce tomate
Purée de pommes de terre
🌱 Camembert bio
Macédoine de fruits au sirop

JEUDI 13 JANVIER

Rillettes de porc (terrines de légumes)
Dos de cabillaud au citron
Petits pois carottes
🌱 Rondelé bio
Fruit de saison

VENDREDI 14 JANVIER

Macédoine
Sauté de veau sauce espagnole
Frites
🌱 Yaourt bio aromatisé

LUNDI 17 JANVIER

🌱 Taboulé à la semoule bio
Escalope de dinde sauce espagnole
Printanière de légumes
🌱 Bûche de chèvre bio
Fruit de saison

MARDI 18 JANVIER

Menu végétarien

🌱 Betteraves bio
Bouchée fromage et pommes de terre
🌱 Épinards bio béchamel
P'tit Louis coque
Fruit de saison

MERCREDI 19 JANVIER

Salade batavia
Dos de colin sauce aneth
Purée de butternut
🌱 Saint-môret bio
Mini chou vanille

JEUDI 20 JANVIER

Carottes râpées
Rôti de porc sauce thaï (riz)
Lentilles
🌱 Petits suisses bio aromatisés

VENDREDI 21 JANVIER

Pamplemousse
Sauté de bœuf sauce paprika
Macaroni
🌱 Crème dessert bio chocolat

LUNDI 24 JANVIER

Menu végétarien

Pommes de terre vinaigrette
Semoule de légumes couscous
aux pois chiches
Comté AOP
Fruit de saison

MARDI 25 JANVIER

Potage poireaux pommes de terre
Sauce chipolata (saucisse végétarienne)
Haricots verts persillés
🌱 Yaourt nature bio
Fruit de saison

MERCREDI 26 JANVIER

Chou blanc vinaigrette
Sauté d'agneau sauce catalane
🌱 Macaroni bio
🌱 Yaourt bio aromatisés

JEUDI 27 JANVIER

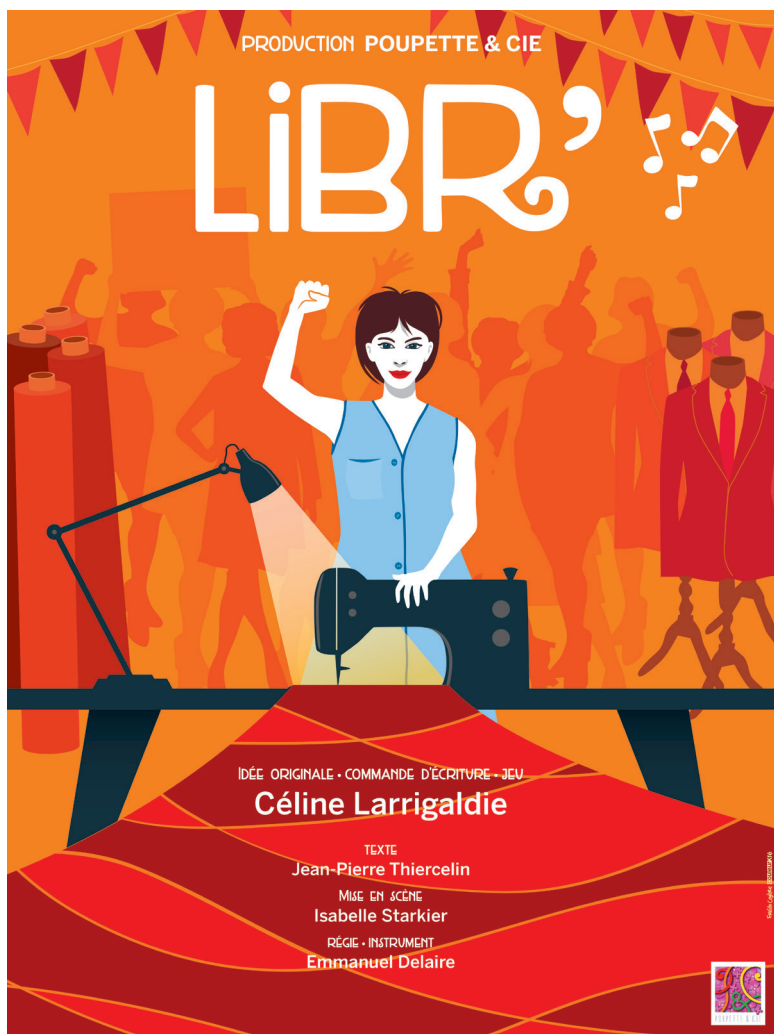
Menu blanc

Céleri rémoulade
Pêche du jour au beurre blanc
🌱 Riz blanc bio
🌱 Camembert bio
Panna cotta au lait de coco

VENDREDI 28 JANVIER

Salade fraîche
Sot l'y laisse de dinde sauce forestière
Carottes beurre
Flan vanille nappé caramel

L'origine des viandes bovines sera indiquée dans le restaurant le jour de la consommation.
Vous pouvez également consulter les menus sur le site de la Ville : www.saran.fr



UNE LUTTE COUSUE AU FIL DE LA SOLIDARITÉ

Des ouvrières d'une usine orléanaise de textile en faillite qui se lancent dans l'autogestion et créent leur propre marque. C'est le sujet de « Libr' » donné au théâtre municipal les 28 et 29 janvier. Quand la lutte est synonyme de force, d'espoir et de joie.

À l'orée des années 80, Brill, entreprise orléanaise spécialisée dans la confection haute couture masculine, ferme officiellement. Les ouvrières refusent de perdre leur emploi et relèvent leurs manches. Elles décident de continuer à couper, coudre, fabriquer des costumes. Elles vont occuper leur usine, créer une coopérative ouvrière. Et lancer leur propre marque : Brill, anagramme de Libr', d'où le spectacle tire son titre.

Brill, usine occupée et anagramme de Libr'

Placée sous le traditionnel thème « Femmes engagées » de Festiv'Elles, cette pièce programmée en mars 2020 avait été annulée pour les raisons que l'on connaît. Reprise en ce début d'année, elle raconte l'histoire de Sylvie, Marie-Thérèse, Nicole... L'expérience fera d'elles les actrices de leur destin. Et changera pour certaines leur vie à jamais. **Céline Larrigaldie, directrice de Poupette et Cie**, a créé ce spectacle, sur une commande d'écriture lors d'une résidence au théâtre. « J'aime les histoires inspirées de la vraie vie, explique l'auteure. Je souhaite faire découvrir ou redécouvrir aux spectateurs la fierté de la condition ouvrière d'aujourd'hui. C'est un spectacle qui met en lumière le monde du travail, de l'usine, celui des ouvrières. Il questionne aussi. C'est également un spectacle joyeux et musical comme l'a été cette lutte de femmes ». Libr' a pour bande son le répertoire des années 80. C'est un tourbillon de vie, de féminité et de légèreté.

• Clément Jacquet

À SAVOIR

VENDREDI 28 & SAMEDI 29 JANVIER

Théâtre municipal

20h30

Renseignements et billetterie : 02 38 80 34 19

UN GROUPE SCOLAIRE dans l'air du temps

Dossier réalisé par Arnaud Guilhem
Esquisses architectes - photos non contractuelles

Projet phare de l'actuel mandat municipal, le groupe scolaire des Parrières, 4^e du genre à Saran, va être édifié dans le quartier des Chimoutons. À partir de la rentrée 2024, ce nouvel établissement doit accueillir près de 300 élèves, de la maternelle au CM2, dans des conditions optimales.



124 candidats de la France entière, 3 cabinets d'architecture pré-sélectionnés pour définir un projet, et un duo lauréat, connu fin novembre dernier : Skarbek Architectes (Orléans) et Diagonal Architecture (Le Coudray-28).

Dans l'air depuis près de 25 ans, le projet de 4^e groupe scolaire de Saran, en complément de ceux des Sablonnières, du Chêne-Maillard et du Bourg, ne pouvait se concevoir sans un concours de maîtrise d'œuvre mémorable. Un concours d'autant plus marquant que le projet retenu par le jury l'a été à l'unanimité. Fait plutôt rare.

Face à la croissance démographique que connaît notre commune et dans le cadre de son développement urbain, la Ville s'est décidée à construire ce nouveau groupe scolaire sur le site des Par-

rières, dans le quartier des Chimoutons. Un établissement à taille humaine, voué à accueillir près de 300 élèves. Celui-ci se composera de 12 classes (4 classes maternelles, 6 classes élémentaires et 2 classes « intermédiaires », soit maternelles, soit élémentaires, selon les effectifs), de locaux périscolaires, d'un réfectoire, de locaux communs (bibliothèque...) et de locaux administratifs. **Le montant de cet investissement se chiffre à 7 millions d'euros hors taxes pour les bâtiments et 2 millions d'euros hors taxes pour la réalisation de nouvelles voiries de desserte.**

Édifié dans le prolongement de la cuisine centrale, à proximité immédiate de la crèche des P'tits Loups, et en bordure de la ZAC de l'ancien aérodrome (ou ZAC « des Portes du Loiret »), ce nouveau groupe scolaire sera un équipement structurant



LE 4^E GROUPE SCOLAIRE DE SARAN

LES PARRIÈRES,
QUARTIER DES CHIMOUTONS

Surface du terrain : 13 700 m²

Surface construite : 3 400 m²

Surface utile : 2 421 m²

12 classes (10 plus 2 intermédiaires) de maternelle et d'élémentaire (jusqu'au CM2).

Environ 300 enfants accueillis

Coût du projet : 7 millions d'euros hors taxes pour le groupe scolaire, 2 millions d'euros hors taxes pour la voirie de desserte.

« Anticiper sur l'avenir »

« **C**omme on dit « Gouverner, c'est prévoir ». Ce projet de groupe scolaire remonte à 25 ans, tout comme le choix du site des Chimoutons, acté et jamais remis en cause. Entre-temps, il y a eu la démolition de l'ancienne école du Bourg et la construction de l'école élémentaire il y a déjà 20 ans. Cet investissement important était prévu de longue date. Il a été pensé, réfléchi et anticipé financièrement. La Ville s'est désendettée. L'équipe municipale et les services n'ont pas travaillé dans l'urgence » explique **Maryvonne Hautin, maire de Saran**. « Une étude réalisée par la ville, relève que la population scolaire, certes, augmente à Saran, mais pas tant que ça. Les besoins devraient se faire sentir vers 2025-2026. Il s'agit donc d'anticiper sur l'avenir ». Pendant ce temps, « la Ville a eu l'opportunité d'acquérir un maximum de foncier sur place sans avoir à recourir à une procédure de DUP (Déclaration d'Utilité Publique) ». Après la cuisine centrale et la crèche des P'tits Loups, le nouveau groupe scolaire va s'implanter aux Chimoutons, « à mi-chemin entre le Bourg et les Sablonnières, pas loin de l'ancien aérodrome. Cela va redonner un peu de dynamisme à ce quartier un petit peu isolé, en plus des activités qui se développent sur la ZAC de l'ancien aérodrome et des nouvelles habitations qui vont sortir de terre. Construire cette école est une réponse aux besoins des habitants » conclut le maire.

du futur tissu urbain : il doit en effet contribuer à **faire le lien entre le quartier des Chimoutons et ceux en cours de réalisation sur la ZAC**, propriété du Conseil départemental du Loiret.

Une architecture esthétique et fonctionnelle

Selon les architectes, « le volume général – du groupe scolaire – est une succession de maisons de plain-pied, accentué par les variations de hauteurs ».

Situées à l'ouest, la façade et l'entrée principales du groupe scolaire. Soit un front bâti d'environ 90 mètres revêtu de bois, qui regroupe les 3 halls d'accès aux différents pôles : « maternelle », « élémentaire » et « périscolaire ». Son parvis est ouvert sur l'espace public, avec des ornements végétalisés devant les salles de classe.

L'agencement du groupe scolaire est conçu ainsi : Au nord, le bâtiment « élémentaire ». Au sud, le bâtiment « maternelle ». Au centre, le bâtiment administratif et les locaux communs. Au sud-ouest, le bâtiment « périscolaire ». Au sud-est, le pôle restauration. Leurs toitures sont en zinc naturel, ponctuées de puits de lumière. Elles s'accompagnent de toits-terrasses végétalisés. L'ensemble des bâtiments bénéficie d'une bonne ventilation pour le renouvellement de l'air. La température intérieure est assurée par une pompe à chaleur. En extérieur, chaque section dispose de sa cour de récréation pourvue d'un préau. Ces cours sont dédiées soit aux activités calmes, soit aux activités sportives grâce à une salle polyvalente.

Portes et portails fermés, visiophones aux 3 points d'entrée, l'extérieur de l'établissement est ceinturé de barrières, à l'exception du parvis. Les abris vélos et trottinettes sont situés

à ses abords immédiats. Devant le groupe scolaire, une zone arrêt minute et un arrêt de bus sont prévus. Tout comme un parking, localisé au sud-est. L'établissement est desservi par une seule rue à sens unique, avec trottoirs et piste cyclable partagée. L'environnement extérieur du groupe scolaire donne la part belle aux espaces verts, avec notamment un théâtre de verdure au nord. Pour l'heure, la seule ombre à ce tableau est la création – ou non – par le Conseil départemental d'une voie reliant la ZAC de l'ancien aérodrome au quartier des Chimoutons et ainsi au groupe scolaire des Parrières. « Le Département fait ses choix. Il aménage un quartier sans permettre aux habitants d'y accéder le plus facilement » constate **Maryvonne Hautin**. « On nous parle d'économie et d'écologie mais c'est le choix de la voiture qui est retenu par ce choix ».

« Un groupe scolaire moderne, pour de bonnes conditions de vie ».

« **C**e projet est celui d'un architecte orléanais » se réjouit **José Santiago, adjoint à l'Espace public**, au patrimoine et à l'environnement, qui en est pour sa part en tant qu' élu « à son deuxième groupe scolaire, après celui du Bourg ». Ce projet va donner vie « à un beau groupe scolaire, moderne, fonctionnel. Un lieu de vie avec de bonnes conditions. Dès le début, tout a été bien vu avec les services municipaux et les équipes des écoles. À présent, le projet fait l'objet de concertation et d'échanges entre les élus, les services municipaux et l'architecte pour les détails et des modifications à la marge ». L'aspect environnemental du futur groupe scolaire n'a pas été négligé « avec une façade principale revêtue de bois, des puits de lumière, et en pourtour de l'établissement, beaucoup d'espaces verts dont un théâtre de verdure ». Pour l' élu, « ce projet accompagne le développement urbain de Saran ».



« Un projet cohérent et important »

« **L**e projet du groupe scolaire des Parrières ne sort pas de nulle part. Il prend en compte l'évolution démographique de Saran. Il prend aussi en compte les contraintes des différents publics et personnels. Quant aux élèves, il peut leur amener une plus-value avec de nouvelles possibilités » résume **Julien Arrondeau, responsable du pôle action scolaire de la Ville**. Pour mener ce projet, « nous avons été à l'écoute des nombreux partenaires lors de rencontres. Il y a eu beaucoup de travail prévisionnel réalisé en transversalité par les services municipaux ». Une des particularités de ce groupe scolaire : son évolutivité. « En termes de répartition des classes de maternelle et d'élémentaire, avec les 2 classes intermédiaires présentes ». Son ouverture « va entraîner la refonte complète de la carte scolaire et introduire plus de souplesse et de latitudes. Nous allons travailler, en amont, sur la carte scolaire avec le DASEN (Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale) qui a validé ce projet. Il faut anticiper l'ouverture de l'établissement, même si celle-ci comporte une part d'inconnue avec peut-être la création de postes ». Pour finir, « il n'y aura pas de changement pour les classes et les élèves de l'école intercommunale des Aydes » précise Julien Arrondeau.

« Un groupe scolaire à taille humaine »

« La Ville a eu une approche pragmatique, en tenant compte du retour d'expérience des 3 autres groupes scolaires de Saran. Pour ce projet, nous avons eu à cœur de rendre une bonne copie » précise **Stéphane Poitou, responsable des services techniques municipaux et en charge du dossier.**

Il s'agit de réaliser « un groupe scolaire à taille humaine, dans l'air du temps, fonctionnel, qui correspond avant tout aux attentes des enseignants, des ATSEMS, des équipes de la périscolaire, des futurs élèves, et aux besoins de notre commune. Un établissement qui privilégie aussi le confort des écoliers. C'est d'autant plus important ici, car il s'agit de leurs premières années de scolarisation, de leur premier contact avec l'enseignement. Un équipement qui répond aux normes en vigueur et qui s'insère bien dans son environnement immédiat ». Tout ceci « en gardant un œil très vigilant sur les coûts d'investissement et de fonctionnement ». Avant-projet sommaire, avant-projet définitif, phase de projet, autant d'étapes incontournables à franchir avec vélocité. « Nous disposons d'un planning très serré et nous n'avons pas un delta énorme devant nous » mentionne Stéphane Poitou.



14 MOIS DE TRAVAUX

2022

Cette année, l'équipe d'architectes va travailler sur les études inhérentes à la construction du nouveau groupe scolaire.

FÉVRIER 2022

Création d'une voirie qui desservira le site des Parrières depuis la rue des Chimoutons jusqu'au futur parking et à la rue de l'Orme-au-coin.

**ENTRE
FIN 2022 ET
DÉBUT 2023**

Lancement des travaux de construction des bâtiments.

ÉTÉ 2024

Réception du groupe scolaire.

Janvier 2022

Le calendrier annoncé ci-dessous est susceptible de modifications selon l'actualité liée à l'épidémie de la Covid 19, et des décisions gouvernementales. Le Pass sanitaire est susceptible d'être appliqué à certains événements selon les protocoles en vigueur.

Mercredi 5 janvier

RENCONTRE MUSICALE AVEC... JP NATAF

> MÉDIATHÈQUE – LA BOÎTE
> À 19H
> GRATUIT, SUR INSCRIPTION 02 38 80 35 10
MEDIATHEQUE@VILLE-SARAN.FR

Vendredi 7 janvier

CAFÉ NUMÉRIQUE

Écologie et numérique (Adultes)
> MÉDIATHÈQUE – LA BOÎTE
> À 18H
> GRATUIT, SUR INSCRIPTION
02 38 80 35 10 MEDIATHEQUE@VILLE-SARAN.FR

Samedi 8 janvier

FUTSAL

Tournoi Futsal U13, organisé par l'Usm Saran Football
> GYMNASSE JEAN-LANDRÉ
> DE 9H À 18H.

YOPIMÉ

Atelier proposé par Art's Danse
> ÉCOLE MUNICIPALE DE DANSE
> DE 10H30 À 11H30
> RENSEIGNEMENTS 06 81 26 56 32 OU
ARTSDANSE.SARAN@GMAIL.COM

DANSE AFRO-CONTEMPORAINE

Atelier proposé par Art's Danse
> ÉCOLE MUNICIPALE DE DANSE
> À 11H45
> RENSEIGNEMENTS 06 81 26 56 32 OU
ARTSDANSE.SARAN@GMAIL.COM

DANSE LIBRE ET MÉDITATION

Atelier proposé par Art's Danse
> ÉCOLE MUNICIPALE DE DANSE
> DE 13H30 À 17H30
> RENSEIGNEMENTS 06 81 26 56 32 OU
ARTSDANSE.SARAN@GMAIL.COM

THÉÂTRE

« Il a beaucoup souffert Lucifer »
> THÉÂTRE MUNICIPAL,
144 ANCIENNE ROUTE DE CHARTRES
> À 16H.
> RENSEIGNEMENTS 02 38 73 02 00 OU
WWW.THEATRE-TETE-NOIRE.COM

WATERPOLO N2 (M)

L'Entente Orléans-Saran reçoit Rennes
> CENTRE NAUTIQUE DE LA GRANDE PLANCHE
> À 19H

Dimanche 9 janvier

DANSE CLOWN

Atelier proposé par Art's Danse
> ÉCOLE MUNICIPALE DE DANSE
> DE 10H30 À 16H30
> RENSEIGNEMENTS 06 81 26 56 32 OU
ARTSDANSE.SARAN@GMAIL.COM

SCULPTURE SUR TERRE

Stage ados-adultes proposé par la MLC
> 240, ALLÉE JACQUES-BREL
> DE 9H À 13H
> RENSEIGNEMENTS 02 38 72 29 25
MLC45SARAN@GMAIL.COM

BASKET N3 (F)

L'Usm Saran reçoit le C.S.Gravenchonnois
> GYMNASSE GUY-VERGRACHT
> À 15H30.



Lundi 10 janvier

SCRAPBOOKING

Stage ados-adultes proposé par la MLC
> 240, ALLÉE JACQUES-BREL
> DE 13H30 À 16H30 OU DE 20H À 23H
> RENSEIGNEMENTS 02 38 72 29 25
MLC45SARAN@GMAIL.COM

Mercredi 12 janvier

L'HEURE DU JEU VIDÉO

Blind legend (10-14 ans)
> MÉDIATHÈQUE – LA BOÎTE
> À 15H ET À 16H30
> GRATUIT, SUR INSCRIPTION 02 38 80 35 10
MEDIATHEQUE@VILLE-SARAN.FR



THÉÂTRE « K/C »

> THÉÂTRE MUNICIPAL,
144 ANCIENNE ROUTE DE CHARTRES
> À 19H30.
> RENSEIGNEMENTS 02 38 73 02 00
WWW.THEATRE-TETE-NOIRE.COM

Vendredi 14 janvier

FORMATION PSE1 (Premier Secours en Équipe niveau 1), proposée par les Secouristes de la Croix Blanche du Loiret

> SALLE DES AYDES
> DE 20H À 22H30
> RENSEIGNEMENTS 02.38.73.31.75
OU 06.30.65.54.84 OU SUR
CROIXBLANCHELOIRET@ALICEADSL.FR



Du 14 au 30 janvier

EXPOSITION « 38^È SALON DES ARTISTES CHEMINOT DE L'ORLÉANAIS »

> Galerie du château de l'Étang
02 38 80 35 61
chateau.etang@ville-saran.fr
> Du mardi au vendredi de 14h à 17h
> Samedi et Dimanche de 14h à 17h30
> Fermé le lundi, les 25 et 26 décembre
> Entrée libre avec le Pass Sanitaire.

Samedi 15 janvier

FORMATION PSE1 (Premier Secours en Équipe niveau 1), proposée par les Secouristes de la Croix Blanche du Loiret

> SALLE DES AYDES
> DE 8H À 18H
> RENSEIGNEMENTS 02.38.73.31.75
OU 06.30.65.54.84 OU SUR
CROIXBLANCHELOIRET@ALICEADSL.FR



PRIX LITTÉRAIRE

Lancement du Prix LuVu 2022
> MÉDIATHÈQUE – LA BOÎTE
> À 10H30
> ENTRÉE LIBRE, ADULTES.

Dimanche 16 janvier

INITIATION À LA MOSAÏQUE

Stage enfants proposé par la MLC
> 240, ALLÉE JACQUES-BREL
> DE 9H30 À 12H30
> RENSEIGNEMENTS 02 38 72 29 25
MLC45SARAN@GMAIL.COM

ZUMBA

Atelier proposé par Art's Danse
> GYMNASSE GUY-VERGRACHT
> DE 10H30 À 11H30
> RENSEIGNEMENTS 06 81 26 56 32 OU
ARTSDANSE.SARAN@GMAIL.COM



Dimanche 16 janvier

YOGA DU RIRE

Stage ados-adultes proposé par la MLC
 > 240, ALLÉE JACQUES-BREL
 > DE 11H À 12H
 > RENSEIGNEMENTS 02 38 72 29 25
 MLC45SARAN@GMAIL.COM



FOOTBALL N3

Saran reçoit Avoine/Chinon
 > STADE D'HONNEUR JACQUES-MAZZUCA
 > À 14H30.

Mardi 18 janvier

CLUB DE LECTURE

> MÉDIATHÈQUE – LA BOÎTE
 > À 18H
 > ENTRÉE LIBRE, ADULTES.

Jeudi 20 janvier

PARLONS SARAN EN DIGITAL

Le rendez-vous avec les élus saranais
 en facebook live
 > 18H

Jeudi 20 janvier

THÉÂTRE « Transe-Maître(s) »

> THÉÂTRE MUNICIPAL, 144 ANCIENNE
 ROUTE DE CHARTRES
 > À 19H30.
 > RENSEIGNEMENTS WWW.THEATRE-
 TETE-NOIRE.COM OU 02 38 73 02 00.

Vendredi 21 janvier

PASTELS

Stage ados-adultes proposé par la MLC
 > 240, ALLÉE JACQUES-BREL
 > DE 9H À 13H
 > RENSEIGNEMENTS 02 38 72 29 25 / MLC-
 45SARAN@GMAIL.COM

SÉANCES D'ART FLORAL propo-

sées par Petite fleur saranaise
 > SALLE DU LAC
 > À 14H, 16H30 ET 20H.

LECTURE MUSICALE

« Les bijoux indiscrets »
 (dans le cadre de la nuit de la lecture)
 > MÉDIATHÈQUE – LA BOÎTE
 > À 19H
 > GRATUIT À PARTIR DE 16 ANS
 > SUR INSCRIPTION 02 38 80 35 10
 MEDIATHEQUE@VILLE-SARAN.FR

Samedi 22 janvier

PASTELS

Stage ados-adultes proposé par la MLC
 > 240, ALLÉE JACQUES-BREL
 > DE 9H À 13H
 > RENSEIGNEMENTS 02 38 72 29 25
 MLC45SARAN@GMAIL.COM

MARCHE DU GIVRE

Organisée par l'Usm Saran Marche
 > DÉPART AU CHÂTEAU D'EAU RUE DES
 FOSSES GUILLAUME
 > À 13H30 POUR LA MARCHÉ DE 12KM ET À
 14H30 POUR LA MARCHÉ DE 6KM.
 > PRÉVOIR SON RAVITAILLEMENT.

CONTE

Éveil musical pour les enfants proposé par
 la MLC
 > 240, ALLÉE JACQUES-BREL
 > À 15H
 > RENSEIGNEMENTS 02 38 72 29 25
 MLC45SARAN@GMAIL.COM



NUIT DE LA LECTURE

« TOUT SHCHUSS ! »

> MÉDIATHÈQUE – LA BOÎTE
 > DE 17H À 18H ET DE 19H30 À 23H
 > GRATUIT, ENTRÉE LIBRE, À PARTIR DE 6 ANS.

Samedi 22 janvier

WATERPOLO N2 (M)

L'Entente Orléans-Saran reçoit La Rochelle
 > CENTRE NAUTIQUE DE LA GRANDE PLANCHE
 > À 19H

Dimanche 23 janvier

DOUM DANSE

Stage proposé par Art's Danse
 > GYMNASÉ GUY-VERGRACHT
 > DE 14H À 16H
 > RENSEIGNEMENTS 06 81 26 56 32 OU
 ARTSDANSE.SARAN@GMAIL.COM

Mercredi 26 janvier

FAITES VOS JEUX – Jeux de société

> MÉDIATHÈQUE – LA BOÎTE
 > À 15H30
 > GRATUIT, ENTRÉE LIBRE.

Jeudi 27 janvier

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU CLUB DES JEUNES D'ANTAN

> FOYER GEORGES-BRASSENS
 > À 14H30

THÉÂTRE

« Les cafés gourmands »
 > THÉÂTRE MUNICIPAL,
 144 ANCIENNE ROUTE DE CHARTRES
 > À 19H30.
 > RENSEIGNEMENTS 02 38 73 02 00 OU
 WWW.THEATRE-TETE-NOIRE.COM

Vendredi 28 et Samedi 29 janvier

THÉÂTRE « Libr' » de Poupette et Cie,

programmation de la ville de Saran
 > THÉÂTRE MUNICIPAL, 144 ANCIENNE ROUTE
 DE CHARTRES
 > À 20H30.
 > RENSEIGNEMENTS ET BILLETTERIE 02 38 80
 34 19.

Dimanche 30 janvier

ZUMBA

Atelier proposé par Art's Danse
 > GYMNASÉ GUY-VERGRACHT
 > DE 10H30 À 11H30
 > RENSEIGNEMENTS 06 81 26 56 32 OU ARTS-
 DANSE.SARAN@GMAIL.COM

BASKET N3 (F)

L'Usm Saran reçoit le Stade Français Basket
 > GYMNASÉ GUY-VERGRACHT
 > À 15H30.



Un BUDGET dynamique, maîtrisé et solidaire



Le conseil municipal a adopté le 17 décembre un budget responsable et volontaire. Petit tour d'horizon des recettes, des dépenses. Et du programme des projets à venir.

La mairie fait preuve de responsabilité en cette période de maîtrise des dépenses publiques. Ce qui n'empêche pas d'être ambitieux et de développer des projets structurants tournés vers l'avenir. D'améliorer la qualité de service au quotidien. La feuille de route financière de la mairie pour 2022 traduit une volonté de **maîtriser les dépenses de fonctionnement**. Elle fait également état d'**une progression dynamique de l'investissement**, notamment grâce à une capacité d'autofinancement en hausse.

Les recettes municipales, avec une stabilité des taux d'imposition, s'élèvent à 32,425 millions d'euros (voir schéma pour la répartition). Les ressources financières proviennent également de la Métropole (compensation de la taxe professionnelle transférée en 2002) et du transfert de la taxe foncière du Département, en compensation de la suppression de la taxe d'habitation.

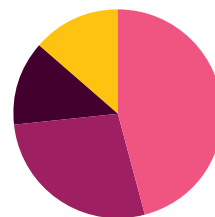
Sur le plan des dépenses de fonctionnement, le poste principal est constitué par la masse salariale (69 %). Un taux qui s'explique par le choix d'effectuer un grand nombre de prestations en régie et donc avec

des agents municipaux. Ces dépenses de fonctionnement intègrent également les subventions aux associations (1,04 million d'euros), celles octroyées au CCAS (184 000 euros), au Foyer Georges Brassens (286 000 euros)...

Les investissements prévus sur cette année s'élèvent à 14 millions d'euros. Le futur groupe scolaire des Parrières en constitue le principal poste (9,4 millions d'euros inscrits, dont deux millions réalisés cette année pour la voirie). En réponse à un engagement électoral des élus, une enveloppe de 100 000 euros est également allouée au budget participatif. C'est la première fois, qu'un montant si important est attribuée en faveur de la démocratie participative saranaise. Une somme de 170 000 euros est dédié à la réfection de la dalle du gymnase Jean Landré. Une autre de 630 000 euros est prévue pour diverses opérations d'entretien sur la commune effectuées par des entreprises. À souligner que le désendettement de la commune se poursuit. La dette s'élevait au 31 décembre à 12,5 millions d'euros, dont 83 % constitués d'emprunts à taux fixe.

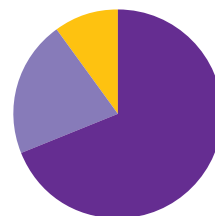
• **Clément Jacquet**

Recettes de fonctionnement



- **46 %** - Taxe foncière sur le bâti et le non bâti
- **27,5 %** - Attribution de compensation de la part de la Métropole pour transfert de la taxe professionnelle
- **13 %** - Tarifification des prestations municipales (centres de loisirs, restauration scolaire, périscolaire...)
- **13,5 %** - Loyers, taxes, publicités, droits de mutations, CAF...

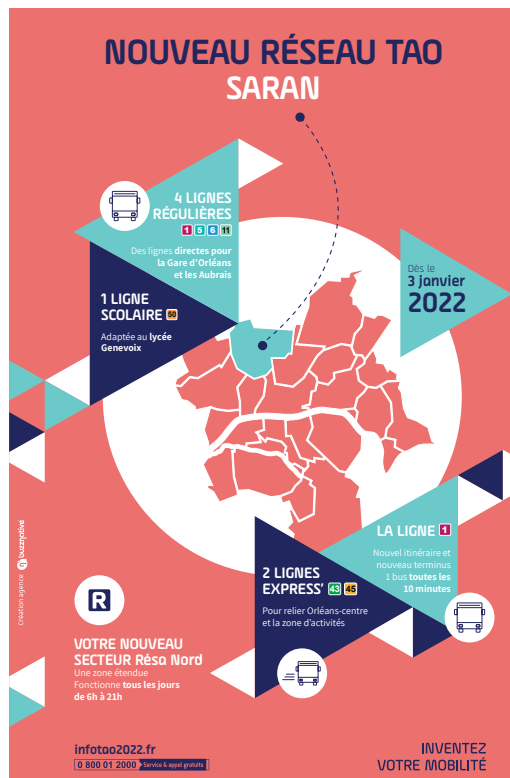
Dépenses de fonctionnement



- **69 %** - Charges de personnel
- **21 %** - Charges à caractère général (eau, électricité, gaz, impôts et taxes, maintenance, entretien...)
- **10 %** - Impôt d'emprunts, subventions aux associations, au CCAS, au foyer Georges Brassens...

Dépenses de fonctionnement par fonction

- . Sports : **7,59 %**
- . Enfance Jeunesse : **7,31 %**
- . Petite enfance : **6,56 %**
- . Culture : **6,02 %**
- . Restauration scolaire : **5,77 %**
- . Scolaire : **4,26 %**
- . Seniors : **4,20 %**
- . Social : **2,85 %**
- . Communication : **1,74 %**
- . Administration générale : **53,7 %**



Démarrage de la nouvelle desserte bus

À compter du 3 janvier, la réorganisation, par Kéolis, du réseau Tao entre en vigueur.

Saran sera desservie par 4 lignes régulières, une ligne scolaire et 2 lignes express. Le service de transport à la demande et la desserte en soirée s'étofferont.

(La nouvelle desserte)

// 1 LIGNE SCOLAIRE //

Ligne 50

Cette nouvelle ligne remplace la ligne 19. Elle est dédiée aux élèves du lycée Maurice-Genevoix d'Ingré.

- 5 allers et 9 retours quotidiens.

// 2 LIGNES EXPRESS //

Ligne 43

Nouvelle ligne dédiée aux salariés de Pôle 45 et du Champ-Rouge. Elle relie en direct la gare d'Orléans à Pôle 45, via Saint-Jean-la-Ruelle et Ingré.

- 4 allers-retours quotidiens du lundi au samedi.

Ligne 45

Remplace la ligne 73. Nouvel itinéraire via Saran, avec un temps de trajet entre Orléans centre et Pôle 45 plus rapide.

- Fonctionne du lundi au samedi avec 4 allers-retours quotidiens.

// 4 LIGNES RÉGULIÈRES //

(Liaison directe avec les gares d'Orléans et des Aubrais).

Ligne 1

Nouvel itinéraire entre Cap Saran et Orléans - La Source, via le centre ville de Saran, le collège Montjoie, le Pôle Santé Oréliance, le quartier du Vilpot et la gare d'Orléans.

- Un bus toutes les 10 minutes en journée.

Ligne 5

Nouvelle ligne entre le Centre nautique de Saran et Saint-Denis-en-val.

Dessert les quartiers de la Haute-Maison, du Vilpot et la gare d'Orléans.

Ligne 6

Itinéraire simplifié entre la gare d'Orléans et le centre de Saran, avec terminus au centre nautique. Il permet aux élèves du quartier Chêne-Maillard de rallier le collège Montjoie.

- Un bus tous les 20 minutes.

Ligne 11

Itinéraire modifié. Dessert l'ensemble des entreprises du Pôle 45 via le Champ-Rouge, les Montaubans et la gare des Aubrais. Ligne adaptée aux salariés. Circule tous les jours y compris le dimanche.

- Amplitude horaire élargie du lundi au vendredi de 4h30 à 21h30, avec un bus toutes les 20 minutes en heure de pointe.

// TRANSPORT À LA DEMANDE //

Afin de compléter le réseau des lignes régulières, la zone du service de transport à la demande baptisée « Résa Nord » est élargie à l'ouest de Saran, avec de nouveaux points de correspondance aux arrêts « Vilpot » et « Jean-Bouin », en sus de l'arrêt « Mairie de Saran ».

« Résa Nord » permet également de voyager en direction de Saint-Jean-de-la-Ruelle, Ormes, Ingré et La Chapelle-Saint-Mesmin.

- Ce service est étendu de 6h à 21h tous les jours y compris le dimanche.

Réservation avec l'application sur

resatao-reservation.reseau-tao.fr

ou par téléphone au

0 800 01 98 98 (Service et appel gratuits).

// DESSERT EN SOIRÉE //

Jusqu'à 22h30 en semaine et 0h30 les vendredis et samedis soirs.

Dès 21h, dépose à la demande entre 2 arrêts.

Concerne les lignes A, B, 1,2,3,4,5,6,7.

- A.G.



Pour toutes questions relatives à des difficultés d'horaire ou de desserte, contactez le gestionnaire privé du réseau TAO : contact@reseau-tao.fr.

Renseignements

ALLÔ TAO

Tél. : 0 800 01 2000 (appel gratuit)
infotao2022.fr

sur Facebook : Tao Mobilités



Goût, fraîcheur et proximité dans le panier

C'est le 14 octobre que **L'Instant marché** a ouvert ses portes sur l'ancien site de l'imprimerie *Jouve*, dans le quartier Montaran. À la tête de ce nouveau commerce de fruits et légumes, fromages, produits laitiers et épicerie fine, **Mickaël Belleteste et David Naudin**, 2 associés issus de la grande distribution. « Nous avons fait le choix de sauter le pas » explique David Naudin « notre approche est de privilégier le goût, la fraîcheur, la proximité et le prix ». Cette démarche trouve toute son expression dans l'offre diversifiée présente sur les 100 m² de la boutique.

Le rayon primeur met l'accent sur une vaste offre de fruits et légumes frais beaux et bons. Bon nombre, comme les poivrons et aubergines, proviennent directement de fermes proches. Au rayon fromages, une gamme complète de produits de qualité, le plus souvent à base de « lait cru et fermier ». Fabrication locale ou régionale, Auvergne, Alpes, Jura... « Nous étoffons notre gamme au fur et à mesure » confie Mickaël Belleteste. En matière de produits laitiers, la diversité est aussi de mise : œufs, crèmes variées, mais aussi yaourts à l'ancienne, avec pas moins de « 37 parfums extraordinaires ». Le rayon épicerie fine vient compléter l'offre commerciale, avec encore une fois que des produits locaux ou régionaux : Vins, bières, apéritifs, jus de fruits, miels, confitures, fruits et légumes secs, chips, pâtes, desserts et autres condiments (vinaigres, moutardes), toujours de qualité.

L'Instant marché va proposer un service de *Click & collect* via son site internet dans le courant de ce premier trimestre.



L'INSTANT MARCHÉ

1342, rue de Montaran
Sortie tangentielle Chêne-Maillard
Lundi au samedi : 9h-19h30
Dimanche : 9h-12h
Tél. 02 38 53 58 46
www.linstantmarche.fr
Facebook : linstantmarche.fr



La «Bio» à portée de tous

C'est à Cap Saran, en bordure de la RD 2020, que **Les Comptoirs de la Bio** ont ouvert leurs portes le 7 octobre. Cette nouvelle enseigne fait partie d'un groupement de plus de 160 magasins indépendants en France. Leur credo : rendre la *Bio* accessible à tous. Ainsi, sur ses 800 m², ce supermarché bio propose un vaste choix de produits de qualité au juste prix et en libre-service. Du frais, avec des fruits et légumes, des fromages à la coupe et aussi du pain et du lait. Du vrac, avec pas moins de 350 références disponibles (riz, pâtes, semoule...). Et de très nombreux autres produits alimentaires du quotidien, avec conseils et services à la clé. « Nous mettons l'accent sur la production locale et les produits français » souligne **Sabine Ponthier, co-gérante** « notre démarche est écologique, éthique et équitable ». Toujours en matière de « bien manger », cette enseigne propose tous les jours (de 11h30 à 14h30) un service de « snacking » bio et vegan. Le magasin comporte par ailleurs un coin dédié à l'hygiène du quotidien, avec du savon à la coupe et encore un tout un choix de produits d'entretien. Particularité de ce magasin, son espace institut de beauté avec 3 cabines, où de nombreux soins *bio* sont proposés (de préférence sur rendez-vous) aux femmes et aux hommes : manucure, épilation, teintures, maquillages, soins du visage et du corps, et autres soins minceur. « Notre objectif est de créer un lieu de vie convivial » résume Sabine Ponthier. Les Comptoirs de la Bio proposent un service de *click & collect* en ligne et la livraison à domicile (sur place ou par téléphone) sur la grande métropole.

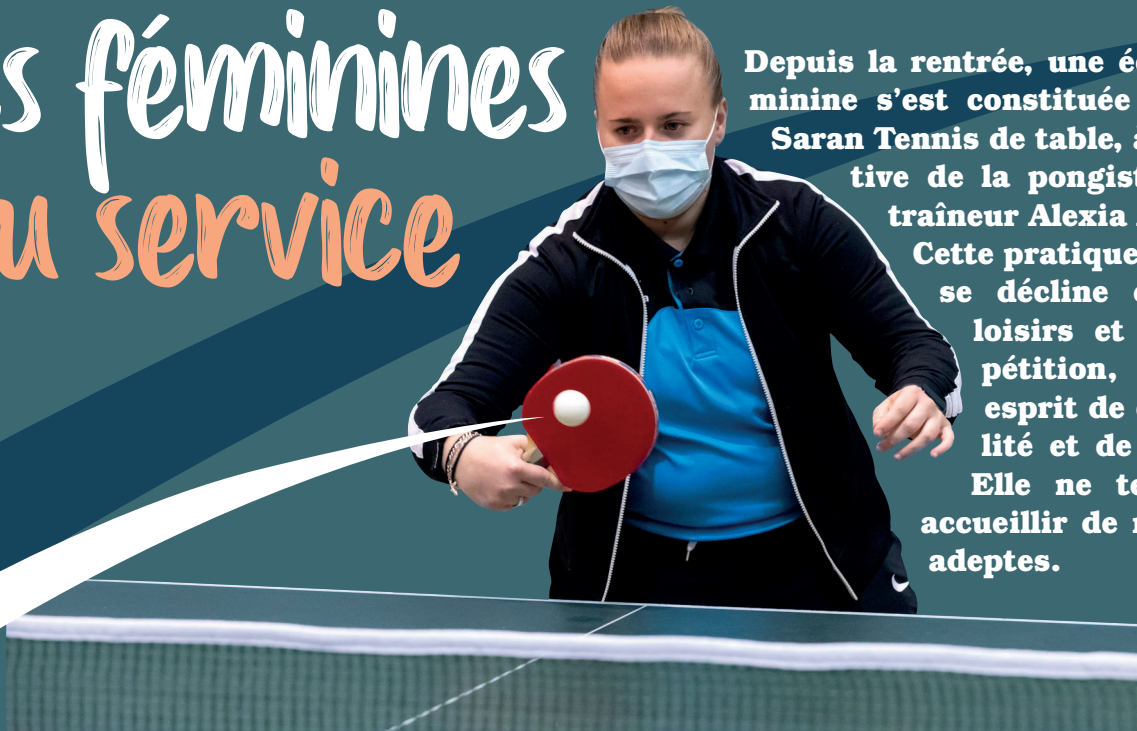
LES COMPTOIRS DE LA BIO

Centre commercial Cap Saran
88, rue Thomas-Edison
Lundi au samedi : 10h-19h30
Tél. : 02 38 86 19 88
lescomptoirsdelabio.fr
Facebook : LesComptoirsdeLaBio



• Arnaud Guilhem

Des féminines au service



Depuis la rentrée, une équipe féminine s'est constituée à l'USM Saran Tennis de table, à l'initiative de la pongiste et entraîneur Alexia Asselin.

Cette pratique sportive se décline en mode loisirs et en compétition, dans un esprit de convivialité et de partage. Elle ne tend qu'à accueillir de nouvelles adeptes.

Saranaise de fraîche date, **Alexia Asselin**, appuyée par sa jumelle Justine, n'a pas hésité à saisir la balle au rebond afin de constituer en septembre dernier une équipe féminine au sein de son club, l'**USM Saran Tennis de table**. « La pratique de cette discipline est plus développée, médiatisée et connue chez les masculins » explique cette pongiste aguerrie. « Ce qui manque le plus souvent, ce sont des filles qui animent le « ping » féminin. C'est pour cela que j'ai eu le projet de créer et de m'occuper d'une équipe féminine à Saran en tant qu'entraîneur. Avec ma sœur nous pratiquons depuis 11 ans. Cette initiative est l'opportunité de faire partager ce que nous avons pu apprendre dans nos anciens clubs ». Au quotidien, même si la mixité existe au tennis de table, des féminines peuvent en effet jouer dans une équipe masculine, leur pratique se heurte encore dans d'autres clubs à des obstacles d'ordre matériel, comme l'absence de douches et de vestiaires dédiés.

Un rebond gagnant

Une équipe de 4 joueuses s'est ainsi constituée récemment à Saran, grâce au renfort de 2 nouvelles pratiquantes et adhérentes. Une équipe 100 % féminine qui évolue

cette saison en championnat régional. « Pour nous, il s'agit d'une activité de détente, de plaisir tout d'abord, ludique et récréative » indique la capitaine. « La compétition permet de se confronter à d'autres adversaires mais aussi de découvrir d'autres manières de jouer, de partager un moment de convivialité ». L'ambiance est donc familiale et l'esprit fair-play prévaut.

La promotion de la pratique féminine du tennis de table ne s'arrête pas là pour autant. Outre l'organisation d'un tournoi au sein du club avec leur famille, la participation au Forum des associations est l'opportunité de nouer des contacts avec de nouvelles adeptes de la discipline qui sont les bienvenues. « On peut pratiquer dès 8 ans. Pour la compétition, cela commence à partir de 15 ans » précise **Justine Asselin**, joueuse et représentante de l'équipe. Côté entraînements (filles et garçons), ceux-ci se déroulent au gymnase Jacques-Brel le jeudi en fin de journée pour les joueurs et joueuses de niveau intermédiaire et le vendredi pour

les débutants, sous la houlette d'Alexia Asselin. « Nous sommes contentes d'être arrivées à créer cette équipe féminine. C'est valorisant » confient les jumelles. « Nous avons eu un bon retour au sein du club et avec Pierre Labardin, le président, on se sent plutôt cocoonées ». L'esprit d'initiative et le bénévolat ne peuvent être qu'encouragés et soutenus.

• **Arnaud Guilhem**

USM SARAN TENNIS DE TABLE

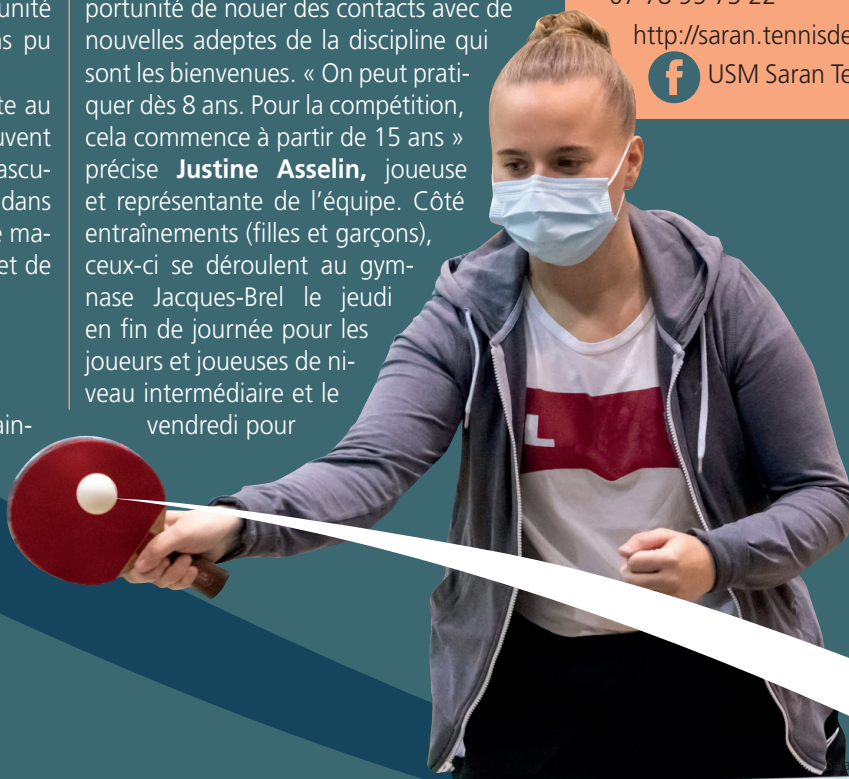
Équipe féminine / Alexia Asselin

07 78 95 73 22

<http://saran.tennisdetable.free.fr>



USM Saran Tennis de table



Valentin Tabellion a décroché en octobre la médaille d'argent lors des championnats du monde de poursuite par équipes. Le cycliste saranais, également routier, est arrivé 14^e sur la classique Paris-Tours. Une première année pro au Top.



© Laurent Sanson

Avec ses trois coéquipiers de l'équipe de France de poursuite, **Valentin, 22 ans**, a réalisé le 21 octobre, une performance XXL puisque le dernier podium français dans cette discipline remontait à 2003. Sur l'anneau en bois du vélodrome de Roubaix, en finale face aux Italiens, champions olympiques, les pistards tricolores y ont cru jusqu'au bout. « Ils étaient favoris et nous n'avions rien à perdre, rembobine Valentin. Notre stratégie était de leur mettre le doute le plus longtemps possible. De tout donner pour ne pas avoir de regret. Nous sommes partis très vite et avons longtemps fait jeu égal ».

Les poursuiteurs français ont en effet été en tête jusqu'à la mi-course. Puis cédé du terrain avant de revenir fort à 800 mètres de la ligne et de coincer sur la fin. « C'est une belle médaille, mais je suis quand même un peu déçu, dit le cycliste saranais. Je veux toujours faire mieux.

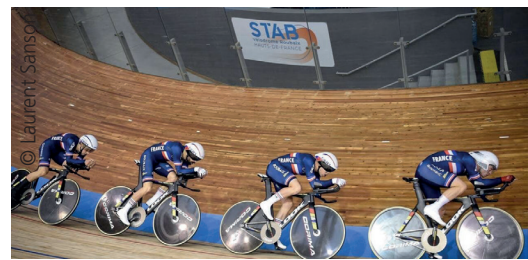
C'était notre premier tournoi tous les quatre ensemble et nous pouvons encore progresser. Cette deuxième place n'est pas une fin en soi. Mon gros objectif ce sont les JO 2024 à Paris ». À noter que la poursuite française avait écarté au tour précédent le Danemark, champion du monde en titre, en battant au passage le record de France de la spécialité (4 km en 3'47" 816).

Une saison magnifique

Pour sa première année professionnelle, Valentin a aussi été, sur la poursuite, champion de France par équipe et vice-champion de France individuel. Auxquels il convient d'ajouter un titre de champion de France de poursuite américaine (épreuve qui se dispute par équipe de deux coureurs).

Que de chemin parcouru depuis ses premiers tours de roue à l'âge de 4 ans à

« Mon gros objectif ce sont les JO 2024 à Paris »



© Laurent Sanson

© Laurent Sanson

© Laurent Sanson

l'USM ! Ses parents, qui l'ont accompagné dans sa réussite, savourent : « Nous sommes heureux et surtout pour lui, assurent **Arnaud** qui l'a entraîné jusqu'à ses 16 ans et **Marie, présidente de l'USM cyclisme**. Cette médaille mondiale est la récompense de son travail. Valentin est très exigeant envers lui-même. Il a toujours envie de prouver ».

Samuel Monneray, son entraîneur qui le suit depuis ses années juniors effectuées au Pôle France à Bourges, se projette dans l'avenir : « Ce titre de vice-champion du monde c'est

dont Paris-Bourges, Paris-Tours. Lors de cette classique, il a décroché en octobre une excellente 14^e place. « Piste, route. J'aime bien les deux, pour mon équilibre personnel, explique le jeune Saranais. Ce sont deux disciplines différentes et complémentaires. J'ai besoin de courir sur route au plus haut niveau pour progresser sur piste. Cela travaille la résistance, permet de prendre de la caisse ».

La vie au quotidien de Valentin Tabellion est celle d'un sportif de haut niveau. Il s'entraîne en moyenne une vingtaine d'heures par semaine (musclature, gainage, renforcement...), est suivi par un diététicien. Le cycliste professionnel a aussi son propre réseau santé (médecin, kiné, ostéopathe).

Quelles sont selon lui ses qualités ? « Je suis assez explosif, persévérant. J'ai la passion du vélo, toujours beaucoup de plaisir à prendre la bécane. Je me fixe des étapes ». Le mental est aussi un de ses points forts « je n'ai jamais été stressé avant une compétition. J'ai mon rituel lors de l'échauffement. J'arrive à rester dans mon truc ».

Selon Samuel Monneray, son entraîneur « Valentin est un coureur polyvalent, très complet sur le plan physique. Il a la particularité de posséder une grosse faculté d'accélération. Valentin est très rigoureux dans l'approche de son sport, très professionnel. Il se donne les moyens de réussir ».

Le sens des amis, de la famille

Une analyse partagée par Steven Henry, sélectionneur « Valentin est l'un des trois ou quatre meilleurs démarreurs au monde et est polyvalent sur les autres postes. Il a fortement progressé avec son nouveau club et a passé un cap sur le plan physique. Il a aussi gagné en maturité ». La nouvelle saison démarre fin janvier. Valentin a déjà coché sur son agenda la manche de coupe du monde qui se tiendra en avril à Glasgow. Côté loisirs, Valentin a des goûts simples : les amis, la famille. Il se dit être un bon vivant. Valentin apprécie aussi les jeux de courses, motos et voitures. Il suit tous les grands prix moto. La vitesse : un métier, une passion.

• **Clément Jacquet**



Valentin Tabellion

Né le 23 mars 1999
1,75 m / 70 kg

Clubs successifs

- 2004-2017 : USM Saran
- 2018-20 : Vendée U
- 2021 : Xelliss Roubaix Lille Métropole
Équipe professionnelle

Palmarès sélectif

- 2016 : Triple champion de France juniors (poursuite, kilomètre, scratch)
- 2018 : Vice-champion de France poursuite par équipes
- 2019 : Champion de France poursuite par équipes
- 2020 : Podiums à la coupe du monde de poursuite par équipes : Milton (1^{er}), Minsk (2^e), Glasgow (3^e)
- 2021 : Vice-champion du monde de poursuite par équipes
Champion de France de poursuite par équipes
Vice champion de France de poursuite individuelle
Champion de France de poursuite à l'américaine

...



bien mais ce n'est pas une finalité, juste un point d'étape. Cette médaille est très encourageante et nous permet d'être ambitieux pour 2024 ». Lors de son passage à Bourges, Valentin s'était distingué notamment en 2016 avec un triple titre national (voir encadré). Il avait aussi décroché un Bac ES avec mention.

L'école française de cyclisme sur piste est riche d'une longue tradition de qualité et de résultats. Le sélectionneur de l'équipe nationale piste-endurance compte sur celui qui a intégré le groupe France Elite en 2019. « Valentin avait soif de compétition internationale, assure **Steven Henry**. Cette médaille d'argent est importante, car elle montre que les coureurs, bien qu'absents aux Jeux de Tokyo, avaient le niveau. Elle compte beaucoup dans notre cheminement et nous allons pouvoir investir dessus en vue de Paris ».

Sur piste, sur route : la même passion

Valentin, comme beaucoup de pistards est aussi un coureur routier. De nombreuses sorties sont inscrites sur son calendrier route : des courses en Belgique, en France,



Élargissement des horaires d'accueil mairie.

À partir du 4 janvier les services municipaux qui accueillent du public (service accueil, service social, état civil, aménagement) ouvriront **le mardi jusqu'à 18h au lieu de 16h30**. Et ce pendant une période expérimentale de six mois. Cette modification d'horaires répond à une demande des Saranais et constituait une des mesures du projet de mandat. « Je suis très attachée à l'accueil physique en mairie, explique **Maryvonne Hautin**. Même si beaucoup de choses se font sur Internet, c'est bien d'améliorer le service public, de le rendre plus accessible. Ce jour par semaine élargi va permettre de toucher une population qui jusqu'ici ne pouvait pas accéder à certains services physiques de la mairie, notamment les personnes qui travaillent ». À noter que le nouvel horaire du mardi a été choisi en phase avec celui de la médiathèque. Cette modification des horaires fera l'objet, à l'issue de l'essai de six mois, d'une évaluation (type de fréquentation, nombre de personnes accueillies, téléphones, mails...). Si elle donne satisfaction elle sera adoptée définitivement.

• C-J



NOUVEAUX HORAIRES D'OUVERTURE DE L'ACCUEIL DE LA MAIRIE À PARTIR DU MARDI 4 JANVIER 2022

Lundi, mercredi, jeudi, vendredi
De 8h30 à 12h et de 13h à 16h30.

Mardi De 8h30 à 12h et de 13h à 18h.

Samedi De 8h30 à 12h.

Vendredi 19 novembre 2021

- Débat d'orientations budgétaires 2022 :

Comme chaque année dans les deux mois précédents le vote du budget de la ville, les élus ont pu engager un débat afin d'appréhender le budget 2022.

- Garantie d'emprunt Valloire Habitat - Construction de 49 Logements Locatifs Intermédiaires - Résidence Complicity - Rue Françoise Dolto :

Apportant son soutien à la construction de logements sociaux, le conseil municipal garantit un emprunt du bailleur porteur de cette opération.

- Budget participatif : règlement et représentants du comité de suivi

Engagement municipal de démocratie participative, le budget citoyen est créé. Un appel à projets précèdera la phase de dépôt, avant les votes des citoyens. 100 000 € y seront consacrés pour l'édition bi-annuelle 2022-2023.

- Subvention à l'association Souvenir Français :

Afin de contribuer à la rénovation de la sépulture d'un soldat prussien mort lors de la guerre de 1870 et inhumé au cimetière de Saran, une subvention de 400 € est accordée à l'association.

- Création d'un emploi permanent en application de l'article 3-3-2° de la loi n°84-53 du 26/01/1984 :

Un emploi de direction de catégorie A est créé afin de permettre de recruter la nouvelle directrice du foyer résidence Georges Brassens.

- Approbation du règlement de dossier de Quotient Familial pour l'année 2022 :

Certaines prestations municipales étant tarifées en fonction des capacités contributives des familles, le règlement de QF en précise les modalités.

- Tarifs 2022 des prestations municipales :

Les tarifs sont revalorisés de 1 % (prestations très sociales : restauration), 1,5 % (prestations sociales) et 2 % (autres).

- Approbation de la convention d'occupation précaire de la résidence locative du square des Hirondelles :

En cas de relogement d'urgence d'une famille suite à un sinistre, est prévue la possibilité de reloger les personnes dans le cadre d'une convention précaire pour l'occupation d'un logement vacant.

- Conventions de la Ville de Saran avec les collègues Montjoie et Jean Pelletier :

Ces conventions scellent des partenariats pour des contributions éducatives au bénéfice des collégiens saranais (éducation physique, aide aux devoirs, pause méridienne, prévention, recherche de stage, lien avec les familles ...).

- Subvention exceptionnelle encouragement au sport - SLAC :

Cette aide de 1700 € permet de contribuer au remplacement de l'anémomètre wifi du stade Colette Besson servant à l'homologation des épreuves de courses et de sauts.

- Subvention exceptionnelle - Association serres chaudes projet pédagogique «Very dub» :

Cette aide de 2000 € soutient la création artistique de ce groupe qui enregistre en studio puis proposera des actions pédagogiques en direction du département musiques actuelles de l'Ecole Municipale de Musique et de Danse.

- Convention Festiv'elles édition 2022/2024 :

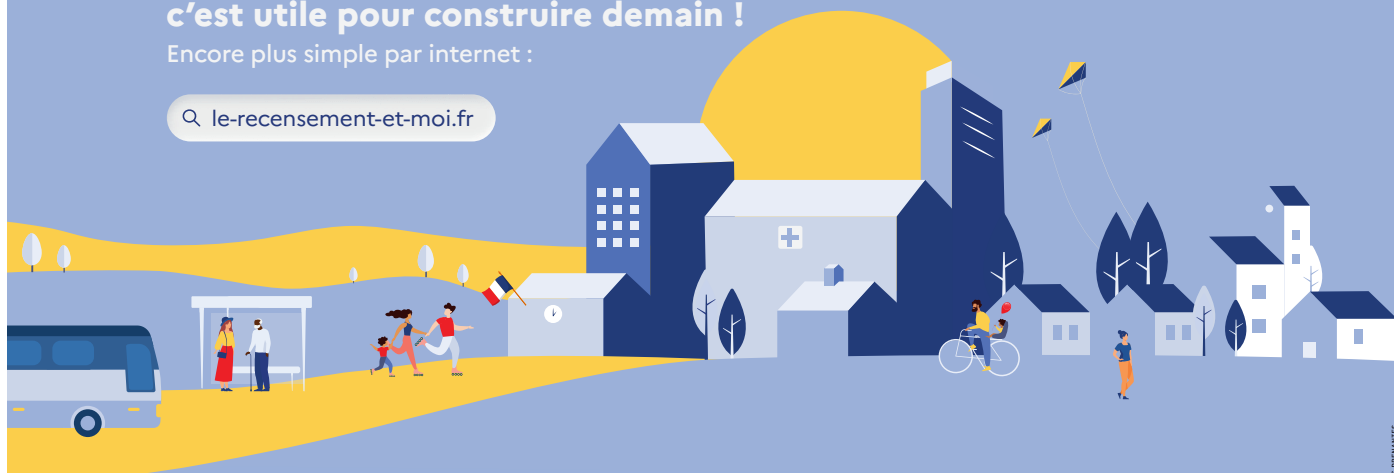
Cette convention triennale formalise les engagements de 12 communes qui s'associent depuis plusieurs années autour d'un festival pour la célébration de la journée de la Femme chaque 8 mars.


Recensement
 de la population 2022

Répondre au recensement, c'est utile pour construire demain !

Encore plus simple par internet :


le-recensement-et-moi.fr



Le recensement démarre le 20 janvier. Si vous êtes recensé cette année, vous serez prévenu par votre mairie.

n° Imprime: 207 PARTIES PRELEVANTES

Listes électorales

Dates limites D'INSCRIPTION



Les électeurs sont appelés prochainement aux urnes pour deux scrutins nationaux. **Les 10 et 24 avril pour élire le Président de la République et les 12 et 19 juin pour choisir leurs députés.** Les dates limites d'inscription pour ces deux scrutins sont respectivement fixés au **4 mars** pour l'élection présidentielle et au **6 mai** pour les législatives. Au niveau des formalités il est nécessaire de présenter un justificatif d'identité ainsi qu'un justificatif de domicile de moins de six mois. Il est possible de s'inscrire physiquement en mairie ou en ligne sur le site : servicepublic.fr. Avant minuit. À noter que tous les électeurs recevront en mars une nouvelle carte de vote.

CARNET DE ROUTE novembre 2021

Nous saluons l'arrivée de

Süleyman ÖZTÜRK – 01 novembre 2021
Charlie SCHMIT – 05 novembre 2021
Adam BEN BRAHIM – 07 novembre 2021
Nolan LOPES MARINHO – 08 novembre 2021
Imran KANZALLAH – 22 novembre 2021

Nous félicitons l'union de
Noëlin PLUTON & Darriel LABRANCHE le 13 novembre 2021

Nous regrettons le départ de
Daniel DESORGE – 84 ans
Andrée FAGNOUX – 80 ans
Raymond LECAS – 86 ans
Chhen Maytheany CHAN – 36 ans

Maryvonne Hautin,

Maire de Saran

Les adjoints au maire et
les Conseillers municipaux

**vous souhaitent
leurs meilleurs vœux**

2022

*continuons de faire germer
nos idées !*

Saran

{ Ensemble, vivons notre ville ! }



www.saran.fr